



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 22 mai 2025

Défense des scientifiques, le rapport
de l'Académie des sciences est en
ligne



© AdobeStock_2351201

En ce mois de mai 2025, le Comité de Défense des Scientifiques (Codhos) publie son rapport annuel pour l'année 2024, une année symbolique marquée par les 75 ans des conventions de Genève, piliers du droit international humanitaire.

Pourtant, nombreux sont encore les pays dont ces principes sont transgressés, entraînant morts, blessures ou incarcérations en toute impunité.

En réponse à ces transgressions, le Codhos continue de mener à bien sa mission de protection des scientifiques menacés dans l'exercice pacifique de leurs droits fondamentaux. Membre du Réseau international des droits humains des académies et sociétés savantes, fondé en 1993 par la *National Academy of Sciences* (États-Unis), le Codhos agit en coordination avec des institutions scientifiques du monde entier.

10^e colloque « Droits humains et liberté académique »

Du 20 au 21 mars 2024, le Codhos a participé à Berlin au 10^e colloque « Droits humains et liberté académique », organisé par la Leopoldina et l'Académie de Norvège.

Les échanges ont porté sur la liberté académique face aux pressions politiques, économiques et sociétales. L'inquiétude s'accroît devant le recul mondial de cette liberté, notamment en Europe et en Amérique.

Les interventions du Codhos en 2024

En 2024, le Codhos est intervenu dans plusieurs pays où des scientifiques ont été injustement détenus, torturés ou accusés à tort, notamment en Azerbaïdjan, Chine, Égypte, Émirats arabes unis, Haïti, Irak, Iran, Russie, Turquie et Vietnam.

Trois libérations et une assignation à résidence ont été obtenues cette année.

Le Codhos s'est aussi mobilisé entre autres en faveur d'une ethnographe ouïghoure incarcérée à perpétuité en Chine, d'un médecin iranien accusé d'espionnage et condamné à mort, ainsi que d'une médecin légiste turque, accusée de propagande terroriste acquittée en février 2025.

Les actions du Codhos continuent de témoigner d'une solidarité internationale essentielle pour les scientifiques persécutés. La science ne peut s'épanouir sans liberté, et cette liberté doit être défendue partout dans le monde.

[Lire le rapport annuel 2024 du Codhos](#)

[Voir l'interview de Jean Iliopoulos, co-président du Codhos \(Comité de défense des scientifiques\)](#)

En savoir plus sur le Codhos :

Constitué en 1978 par l'Académie des sciences, le Codhos s'est donné pour mission d'intervenir lorsque des scientifiques (ce terme étant pris dans son acception large, incluant universitaires de toutes disciplines, ingénieurs et personnels de santé) sont victimes de violations des droits humains. Ce comité, dont les missions apparaissent dans les statuts de l'Académie, s'inscrit dans le cadre d'un réseau international (International Human Rights Network of Academies and Scholarly Societies) assurant à la fois la vérification des informations qui lui parviennent et une plus grande ampleur des interventions qu'il engage.

Contact Presse

Anne Ephrussi

Co-présidente du Comité de défense des scientifiques
de l'Académie des sciences

Jean Iliopoulos

Co-président du Comité de défense des scientifiques
de l'Académie des sciences

Victor Maillot

Direction de la communication et de l'événementiel
de l'Académie des sciences



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

L'Académie des sciences fournit un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte à travers des avis et recommandations pour les politiques publiques. Elle soutient la Recherche, l'enseignement des sciences et la vie scientifique dans son ensemble. Ses rapports donnent à chacun les outils pour comprendre le débat scientifique et contribuent ainsi à éclairer les enjeux de société. Elle conduit des réflexions relatives aux enjeux politiques, éthiques et sociétaux que posent les questions scientifiques depuis sa création en 1666. L'Académie participe à la diffusion des savoirs. Impliquée dans les débats sociétaux, elle contribue à l'éducation et promeut la culture scientifique. Pour relever les défis, pour la plupart de dimension mondiale, l'Académie concourt à l'internationalisation des sciences.

Secrétaires perpétuels : Étienne Ghys et Antoine Triller
Devise : « *Invenit et Perfectit* »